
ICANN78 | Semaine de préparation – Révisions et recommandations spécifiques pour le piste de travail 2
Lundi 9 octobre 2023 – 6h00 à 7h00 HAM

YVETTE GUIGNEAUX : Bonjour à tous et bienvenue à cette séance de la semaine de préparation à l'ICANN78 consacrée aux révisions spécifiques et à la piste de travail 2 qui se tient le lundi 9 octobre à 16 h UTC. Je suis Yvette Guigneaux et avec Sara Sarraf, nous serons les responsables de la participation à distance pour ce séminaire en ligne qui est enregistré et qui sera publié en ligne peu avant la fin de la séance.

Cette séance, à l'instar de toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Pendant la séance, les questions et les commentaires envoyés à travers la fonction questions et réponses ne seront lus à haute voix qu'au moment qui sera destiné à cette fin. Les questions écrites sur le chat pourraient ne pas être lues à haute voix. Si vous avez des questions et des commentaires que vous souhaiteriez que l'on aborde pendant les parties de la séance consacrées aux questions et réponses à la fin de chacune des présentations, n'hésitez pas à lever la main ou à suivre les instructions données sur le chat quant au format que vous devez utiliser pour envoyer vos questions et commentaires.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

La séance sera interprétée en anglais, français, espagnol, chinois, russe, arabe et portugais. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez suivre la séance.

Au moment d'intervenir, veuillez dire votre nom pour le registre et la langue dans laquelle vous allez parler, si ce n'est pas l'anglais. Au moment d'intervenir, assurez-vous de mettre sur milieu tous vos autres dispositifs et notifications et de parler à un rythme raisonnable et clairement pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance inclut un service de transcription en direct automatisée qui ne fait pas autorité ni n'est officielle. Afin de voir la transcription en direct, veuillez cliquer sur le bouton *Closed Captions* dans la barre à outils de Zoom.

Pour garantir la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons d'accéder à Zoom avec votre nom complet.

Sur ce, je vais céder la parole au vice-président des opérations de mise en œuvre, Giovanni Seppia.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Yvette.

Bienvenue à tous. Je suis content de pouvoir commencer cette séance consacrée aux révisions spécifiques et à la mise à jour des travaux de la piste de travail 2. Aujourd'hui, je suis accompagnée d'Alice Jansen de l'équipe des opérations de mise en œuvre qui coordonne et soutient la mise en œuvre des recommandations de politiques

intercommunautaires, et d'Alperen Eken de l'équipe de soutien à l'élaboration de politiques. Passons à la diapo suivante.

Voici notre ordre du jour pour aujourd'hui qui est divisé en différentes parties. Tout d'abord, nous vous fournirons une mise à jour à propos des quatre révisions spécifiques mandatées dans les statuts constitutifs, à savoir la troisième révision de la transparence et la responsabilité, la révision sur la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs, la deuxième révision à propos du service d'enregistrement et la deuxième révision sur la sécurité, la stabilité et la résilience. Après cela, nous ferons une pause pour voir s'il y a des questions et réponses.

Puis, nous passerons à la deuxième partie consacrée à la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2, qui sera divisée en deux parties. Tout d'abord, nous offrirons une mise à jour à propos de la mise en œuvre par l'organisation ICANN, puis une mise à jour à propos des recommandations qui ont été déléguées à la communauté pour qu'elle les mette en œuvre de son côté. On passe à la diapo suivante, s'il vous plaît.

Avec cette diapo, je vais faire une transition pour céder la parole à ma collègue Alice, qui va vous fournir une mise à jour à propos des recommandations des quatre révisions spécifiques.

ALICE JANSEN :

Merci Giovanni et bonjour à tous. À partir de l'affirmation d'engagement que l'ICANN a signée avec le département du Commerce des États-Unis en 2019 – et on revient en arrière s'il vous plaît, non, diapo précédente...

Deux diapos avant, s'il vous plaît. Auparavant, on parlait de ces révisions comme révisions AOC. À partir de la transition des fonctions IANA et de sa supervision en 2016, les révisions ont été incluses dans nos statuts constitutifs dans l'article 4.6. Les révisions spécifiques se font périodiquement et sont la responsabilité des membres de la communauté.

Comme vous le voyez ici, nous avons quatre de ces révisions en cours actuellement. Vous verrez que l'une est consacrée à vérifier la responsabilité, la transparence et l'intérêt de la communauté – c'est ce qu'on appelle la révision ATR. Avec l'élargissement de l'espace des gTLD, on a beaucoup promu la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs, mais cela est vérifié à partir de la révision CCT. Puis, nous avons également une révision du service d'annuaire des données d'enregistrement RDS. Finalement, nous avons l'engagement de promouvoir la sécurité, la stabilité et la résilience du système, ce qui fait l'objet d'une révision qui est mieux connue comme révision SSR. On passe maintenant à la diapo suivante, s'il vous plaît. Merci.

Je disais que l'organisation ICANN a réalisé différentes versions de ces révisions au fil des années, et c'est pourquoi chacune de ces révisions a des numéros. À ce jour, ces révisions spécifiques sont conclues et le Conseil d'Administration a élaboré des rapports, ce qui veut dire que nous considérons que les quatre révisions traversent à présent leur étape de mise en œuvre. Il nous reste cependant des recommandations qui ont été présentées au Conseil d'Administration pour leur considération, qui s'engage à les examiner lorsque les données nécessaires ou les résultats des études de dépendance seront prêts.

Mais le Conseil d'Administration est très engagé à faire avancer tout ce travail.

Très récemment, d'ailleurs en septembre 2023, le Conseil d'Administration s'est occupé de 11 des recommandations qui restaient des CCT et de la révision SSR2, dont neuf étaient en lien avec l'utilisation malveillante du DNS. Au total, il nous reste neuf recommandations à aborder, comme vous le voyez sur la diapo.

Dans le cadre de sa réunion du 10 septembre, le Conseil d'Administration a également adopté une recommandation qui avait été suggérée pour recommandation, ce qui fait qu'au total, nous avons 71 recommandations qui ont été approuvées par le Conseil d'Administration. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Si nous regardons le travail de mise en œuvre, vous verrez ici quel est le progrès au fil des différents trimestres depuis que nous avons établi l'ordre des priorités du travail en mai 2022. Les recommandations des révisions spécifiques approuvées par le Conseil d'Administration ont repris un cadre de mise en œuvre qui a été créé à l'issue d'une recommandation de l'ATRT3, pour être exact la recommandation 5 de l'ATRT3 qui s'y penchait.

Au cours de ces derniers trimestres, nous avons beaucoup travaillé et à présent, 93 % des recommandations sont soit complètes ou en cours. Le Conseil d'Administration s'est occupé d'approuver neuf des recommandations de la révision SSR2 en novembre 2022 et c'est pourquoi vous voyez une grande augmentation au niveau des

recommandations correspondant à la barre de décembre 2022. Mais voyons maintenant où nous en sommes.

Aujourd'hui, il nous plaît de pouvoir signaler que nous avons à présent 30 recommandations qui ont été complétées, 34 en cours et sept pour lesquelles nous n'avons pas commencé à travailler. Voilà la manière de signaler l'état de situation, l'état d'avancement de chacune des recommandations. Nous avons également attribué des couleurs à chacun de ces états, dont vert, bleu et rouge. Il y a des recommandations qui ne peuvent pas être classées selon l'ordre des priorités du fait d'avoir des dépendances avec d'autres activités. Mais quatre des recommandations de l'ATRT3 ont été complétées, y compris les recommandations 1.1 et 1.2 qui identifiaient des améliorations liées à la collecte de retour de la communauté. Nous avons également les recommandations 3.1 et 3.3 qui portaient sur la mise en suspension des révisions RDS et SSR2 jusqu'à ce que l'ATRT4 puisse compléter sa révision.

Sur les 17 recommandations de CCT, on considère qu'il y en a cinq qui ont été complétées, à savoir les recommandations 16, 17 et 18 qui demandaient la collecte et la divulgation de données spécifiques et les recommandations 30 et 31 ayant été absorbées pour la prochaine série du programme de gTLD par l'équipe de l'ATRT.

Nous avons également différentes composantes de CCT qui sont des points de données sur lesquels nous élaborons déjà des rapports et de ce fait, nous considérons que ces recommandations ont été complétées mais ne sont pas marquées comme telles jusqu'à ce que l'on puisse dire que toutes les recommandations ont été effectivement complétées.

Pour ce qui est du RDS WHOIS2, il y a 18 recommandations qui ont été complétées, à savoir 1.1 et 1.2 en lien avec les mécanismes de suivi des différents événements et développements législatifs ou de politiques, la recommandation 1.3 sur les activités du Conseil d'Administration au niveau du RDS, la recommandation 11.2 qui porte sur les mises à jour de l'affichage d'interfaces communes, pour le rapport et la gestion de la mise en œuvre la recommandation 15.1, les recommandations LE1 et LE2 sur la collecte de données et l'information sur l'efficacité du RDS pour répondre aux besoins des forces de l'ordre et finalement, la recommandation CC3 sur la dotation de ressources en lien avec la conformité contractuelle.

Finalement, 12 des recommandations de SSR2 sont considérées comme étant complétées, à savoir 3.2 et 3.3 sur des points en lien avec le budget et des fonctions SSR, la 4.1 sur le cadre de gestion des risques pour la sécurité, les recommandations 7.1, 7.2 et 7.3 en lien avec la continuité des opérations et les plans de reprise après les interruptions en service. Nous avons les recommandations de 9.1 et 13.2 en lien avec la conformité de l'ICANN, 10.1 en lien avec la page Web consacrée à l'utilisation malveillante du DNS, 11.1 pour le service de données de zone centralisée et l'accès y afférent, 16.1 pour les améliorations au Web et finalement, les recommandations 24.1 et 24.2 avec les accords d'ICANN Org avec les fournisseurs de services de backend des registres en cas d'urgence.

Nous avons également passé par un travail de documentation de la mise en œuvre qui enregistre tout le travail qui est fait pour fournir des preuves de la mise en œuvre ainsi que des fondements pour lesquels

les améliorations ont été mises en place de la manière dont elles ont été mises en œuvre. Nous considérons que cela est tout à fait important pour la transparence et la responsabilité ou redevabilité du processus, mais aux fins d'aider les équipes de révision future au moment d'évaluer leur travail de mise en œuvre au préalable. Diapo suivante.

Voyons maintenant quelles sont les 24 recommandations qui ont été signalées comme étant en cours de mise en œuvre. Nous travaillons sur les recommandations de la révision ATRT3, entre autres la recommandation 2 qui demande la révision de la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT2, les recommandations 3.2 et 3.4 qui suggèrent des modifications à la révision existante, la recommandation 3.5 sur la révision pilote et la 3.6 sur les progrès. Si vous êtes intéressés à avoir plus d'informations sur ces initiatives, il y aura une séance au cours de cette semaine de préparation qui sera consacrée à ce sujet le 11 octobre à 16 h UTC, la même heure qu'aujourd'hui. Si cela vous intéresse, nous vous encourageons à vous y connecter.

Nous allons également nous occuper des composantes de la recommandation 4 pour améliorer la responsabilité et la transparence de la planification stratégique et opérationnelle et finalement, et non pas des moindres, la recommandation 5 qui est double étant donné qu'elle porte sur le processus d'établissement des priorités, qui est une composante intégrée au cycle de planification mais également sur le processus de retrait des recommandations. C'est ce que l'équipe de direction a décidé au mois de décembre.

Ces 11 initiatives sont en cours, les 11 initiatives qui sont énumérées sur la diapo en lien avec la CCT qui portent sur le modèle de collecte de

données et qui ont besoin de résultats d'un sondage sur l'usage de ces données par les utilisateurs, ce qui répondra à la recommandation 13 et les besoins des parties contractantes qui comprendront des parties des recommandations 13, 23 et 24. Le sondage volontaire s'occupera également de l'implication au niveau des meilleures pratiques qui est signalée dans la recommandation 22.

Nous continuons à travailler et à élaborer un modèle pour guider les activités de collecte de données pour pouvoir répondre à la recommandation 1. Et le Conseil d'Administration travaille également toujours pour pouvoir s'occuper des autres recommandations de collecte de données, à savoir 6, 7, 8, 26 et les autres parties des recommandations 13 et 23.

En ce qui concerne les recommandations en cours RDS WHOIS2, la recommandation 3.1 articule le besoin de davantage d'informations Web et de supports éducatifs sur le RDS. Il y a également des étapes qui ont été effectuées dans ce domaine. Il y a un groupe de focalisation sur ce travail ; donc pas mal de travail a été effectué. L'analyse des écarts entre les contrats existants et les politiques requises inclut l'inclusion de la recommandation SG1 dans la liste des recommandations contractuelles. La recommandation CC2 est également en cours et est liée à la politique de données d'enregistrement. Huit des 24 recommandations SSR2 sont en cours. La 1.1, analyse de la mise en œuvre SSR1. Ensuite, la migration vers le cadre de cybersécurité est en cours. Elle s'occupe de la 5.1 et de la 5.2, système de gestion de sécurité d'information. La 5.3 demande à ce que les parties soient conformes avec les normes également en cours. La recommandation 7.5, résumé

de la reprise des opérations suite à une catastrophe naturelle, également en cours. Nous avons aussi la recommandation 21.1 sur la mise en œuvre du nouveau système de gestion de la zone racine et de ces mesures de sécurité, la 22.1 sur les statistiques et les métriques et 23.2 sur un plan de consensus pour les roulements d'algorithmes DNS key futurs.

Je reconnais qu'il y a beaucoup d'informations à absorber, mais je dois vous dire que les rapports trimestriels que nous publions dont je vous parlerai dans un instant comportent davantage d'informations sur la stratégie, les plans et également sur les dates objectives pour le progrès dans ces domaines. Ce sont des ressources supplémentaires qui sont à votre disposition si vous souhaitez avoir d'autres informations là-dessus. Diapositive suivante, merci.

Dans ce qui n'est pas encore démarré, en rouge, nous avons sept recommandations au total, dont quatre RDS WHOIS2 et deux qui sont relatives au SSR2. Deux recommandations devraient être lancées : il s'agit de la CC1, négociations par rapport au contrat, et la 5.4 pour la SSR2, avec l'ajout de davantage de rapports sur ce que fait l'Org dans le domaine de la sécurité.

Cinq recommandations sont bloquées à cause de dépendances, deux pour des recommandations WHOIS2 RDS qui sont en attente. Étant donné ce report de la révision en cours, elles sont bloquées. Elles seront débloquées dès que les dépendances sur les résultats de l'EPDP auront été résolues. Il s'agit de la 3.2. La 22.2, c'est la suite de la 22.1 qui est en cours et ceci nécessitera donc des informations sur les mesures. Et la

23.1 dépend de la déclaration sur les pratiques DNSSEC, donc dépendante de la 22.2 qui est en cours. Diapositive suivante.

Ici, vous voyez tous les liens qui pourront vous être utiles pour trouver des informations détaillées sur le statut de la mise en œuvre. Les rapports trimestriels, comme je le disais, comprennent des informations sur les 71 recommandations approuvées par le Conseil, ainsi que des informations sur le travail effectué pour informer les recommandations en attente. Donc, je vous encourage à lire les rapports pour en savoir plus sur ces efforts. Nous avons un rapport qui est en cours de conception. Il sera bientôt publié lors de la semaine à venir, ainsi que des blogs qui vous donneront les grandes lignes.

Je vais conclure en vous disant que tout ceci continue d'être une priorité pour l'Org. Les révisions font partie du travail pour notre prochaine année.

Nous avons maintenant, avant d'aller plus loin, la partie des questions et réponses.

YVETTE GUIGNEAUX :

Merci beaucoup, Alice. Nous n'avons rien dans le chat, rien dans la partie questions et réponses, mais nous avons quelqu'un qui a levé la main. Anne, allez-y, mettez en marche votre micro et on vous écoute.

ANNE AIKMAN-SCALESE :

Merci Yvette. Je suis nommée du NomCom pour le conseil de la GNSO.

Si on revient au camembert, peut-être que je pourrais vous poser ma question de manière assez spécifique et claire. Sur le camembert, vous avez les recommandations sur lesquelles on a agi et celles qui sont en attente. Ma question concerne les recommandations qui ont été rejetées. Merci d'avoir mis le lien par rapport aux résolutions Org, surtout par rapport au mois de septembre. Ce que j'essaie de voir sur ce camembert, ce sont les morceaux qui pourraient refléter les recommandations qui ont été rejetées par le Conseil. Est-ce que vous l'avez mis sur ce graphique ?

ALICE JANSEN :

Non, ce qui a été rejeté n'apparaît pas. Ici, nous avons ici uniquement les recommandations qui ont été approuvées par le Conseil. Donc, nous n'avons pas fait mention ici dans ces données de ce qui avait été rejeté.

ANNE AIKMAN-SCALESE :

Il me semble que ce serait quand même utile, lors des points futurs que vous faites à la communauté, de bien comprendre quelles sont les recommandations qui ont été rejetées par le Conseil d'Administration. Par exemple, en ce qui concerne la concurrence, la confiance et le choix du consommateur, il y a eu des rejets par rapport à la recommandation 14 et à la recommandation 15 par rapport à l'utilisation malveillante du DNS. Il y a eu des rejets aussi pour la SSR2 et il serait utile pour la communauté de bien comprendre le processus de rejet en plus du processus d'acceptation et de mise en œuvre. C'est simplement ce que je souhaitais noter pour l'avenir pour améliorer votre présentation.

ALICE JANSEN : Merci beaucoup, Anne. C'est une excellente suggestion que nous allons prendre en compte lors du rapport suivant, donc pour le troisième trimestre. Je vous remercie, c'est très utile pour nous.

YVETTE GUIGNEAUX : Je ne vois pas de questions, je ne vois pas de mains levées ni de questions dans le chat. Donc, nous pouvons passer à la section suivante.

ALICE JANSEN : Très bien. C'est encore moi. Je vais commencer par une brève introduction de la piste de travail 2, soit de quoi il s'agit. Diapositive suivante.

Ce processus remonte à la transition du rôle de supervision de l'IANA et du processus d'amélioration de la redevabilité de l'ICANN pour s'assurer que l'ICANN resterait redevable en l'absence de sa relation contractuelle avec le gouvernement des États-Unis.

Le travail a été divisé en deux phases : la première piste de travail qui s'est concentrée sur l'amélioration de la redevabilité dans le cadre de la transition, et la deuxième piste se focalisait sur ce qui n'était pas nécessaire pour le succès de la transition, donc l'après.

Le travail a été effectué par un groupe de travail intercommunautaire qui a soumis son rapport final pour la piste 2 au Conseil en 2018. Ensuite, le Conseil d'Administration l'a approuvé en 2019. La piste de travail 2 comporte différentes recommandations sur différents sujets qui impliquent 65 recommandations pour l'organisation. Pour le reste,

c'est la communauté qui s'en occupe le cas échéant. Je vais vous présenter la mise en œuvre par l'Org et je laisserai à mon collègue le soin de faire le reste.

Sur ce graphique, vous avez le progrès dans le temps sur les recommandations concernant ICANN Org. Quatre-vingt-dix-sept de ces recommandations sont soit terminées soit en cours, avec 74 de ces recommandations qui n'ont pas été terminées et 23 qui sont en cours. Si on compare, il y a un an, nous avions 24 % des recommandations qui avaient été terminées et 68 qui étaient en cours. Octobre, c'est vraiment l'étape d'aujourd'hui puisque nous avons terminé les recommandations la semaine passée ; voilà pourquoi vous avez le mois d'octobre à l'écran. Diapositive suivante.

Ceci se traduit en 48 qui sont terminées, 15 qui sont en cours et deux qui n'ont pas démarré. Si vous regardez les recommandations dans la partie verte, la diversité, 1.1 à 1.5, celles-ci sont terminées. Il y a une partie documentation qui inclut le raisonnement qui démontre comment la recommandation a été traitée. L'ICANN Org reconnaît bien que ces recommandations sur la diversité et l'inclusion sont en cours et font partie des discussions qui, de manière continue, amélioreront le travail de l'ICANN pour justement améliorer la diversité. Dans le cadre de la piste de travail 2, il y a aussi une page Web sur la diversité qui a été mise en place pour répondre à la 1.6 et nous avons également un rapport sur la diversité qui fait partie de notre rapport général. La page sur la diversité, c'est en fait en réponse à la 1.8 – désolée, je me suis trompée tout à l'heure.

En ce qui concerne le cadre d'interprétation des droits humains, la recommandation 3.1, il y a un référentiel des documents sur le travail de l'ICANN et de l'ICANN Org qui a été créé. Pour la juridiction, vous voyez que nous avons quatre des cinq recommandations qui ont été terminées. Et en ce qui concerne la 4.1.1, l'accord des bureaux d'enregistrement a été amendé en ce qui concerne les licences. La 4.1.3 vient d'être terminée très récemment. Il y avait une mise à jour de la page Web des bureaux d'enregistrement. Et pour la juridiction, nous avons également les recommandations 4.1.2 et 4.2 qui, toutes les deux, ont été terminées et elles seront gérées dans le cadre du rapport définitif sur les SubPro. La 4.1.2, c'est une mise à jour du guide du candidat, et la 4.2 est liée à l'accord amendé des opérateurs de registre. Ceci sera fait en lien avec les procédures ultérieures.

En ce qui concerne les recommandations sur le bureau de l'ombudsman, il y en a deux qui sont terminées, la 5.6 et la 5.7 qui a trait à la diversité.

En ce qui concerne la redevabilité du personnel, toutes sont terminées. Il y a une nouvelle page sur le site par rapport à ce travail. Nous avons une page sur laquelle l'Org donne des ressources, des pratiques sur les mécanismes d'acquisition et nous avons également des informations sur nos cibles de services.

Nous avons également eu l'approbation par le Conseil du DIDP en lien avec la piste de travail 2. C'était en janvier 2023. Ceci correspond à un ensemble assez important de recommandations que vous voyez ici.

La recommandation sur la documentation et le signalement des interactions de l'ICANN avec les gouvernements, celle-ci est terminée aussi, et même chose pour la transparence sur les délibérations du Conseil d'Administration, donc 8.3.1 et 8.3.2. Toutes les recommandations relatives à la ligne d'assistance par téléphone ont été effectuées avec une mise à jour importante pour la politique relative à la protection des dénonciateurs.

Ce qui est en cours. La diversité, 1.6 : nous sommes en train de mettre en place une boîte à outils qui appuiera les groupes de la communauté dans le cadre de leur travail sur la diversité. Nous devrions avoir cette boîte à outils prête d'ici les quelques semaines à venir et nous partagerons ces informations avec les groupes de la communauté.

Par rapport aux licences, 4.1.4, dans la juridiction, nous en sommes aux phases finales. L'Org travaille également à affiner le cadre de l'ombudsman avec ICANN Org pour englober les différentes améliorations identifiées dans le cadre de la piste de travail 2. La recommandation 5.9 a pour objectif de renforcer l'indépendance sur cinq ans et elle est en cours maintenant. Il y a donc un cadre sur lequel nous travaillons.

Le Conseil d'Administration a récemment nommé un nouvel ombudsman et devrait travailler à plein temps avec ce bureau dans le cadre d'un nouveau cadre qui s'occupe de ces recommandations de la piste de travail 2.

Il y a également un travail en cours pour répondre à deux recommandations dans le domaine des SO/AC redevabilité avec une

action nécessaire de l'Org : premièrement, l'inclusion de liens par rapport à la transparence et à la redevabilité des SO et AC et également, il y a un processus de soutien du nouveau texte.

Il y a également des travaux en cours pour s'occuper de l'orientation de la mise en œuvre sur la transparence des documents associés aux délibérations dans la recommandation 1.3.3 et les contrats dans la recommandation 8.1.16. Dans celles qui n'ont pas été lancées, nous avons les recommandations 5.3 et 5.8. La 5.3 concernant l'ombudsman sera lancée dans le prochain cycle.

Nous nous assurons que la piste de travail 2 reste une priorité pour l'organisation ICANN et que, par ailleurs, nous fournissons également le soutien aux différents groupes pour mettre en œuvre les recommandations et les meilleures pratiques.

Je vais maintenant vous présenter mon collègue Alperen Eken, analyste de soutien de la mise en œuvre des recommandations. Il travaille avec différents groupes communautaires et il a énormément d'informations à partager avec vous. Alp, vous avez la parole.

ALPEREN EKEN :

Merci Alice et bonjour à tous. Je suis Alp ou Alperen, comme vous voulez.

Alice a signalé la mise en œuvre par l'organisation ICANN et il y a des recommandations qui sont partagées entre l'organisation et la communauté. Mais la plupart du travail de mise en œuvre des recommandations de la piste 2 sont déléguées à la communauté, à

savoir les recommandations 1, 2, 3 et 6. Comme vous voyez à l'écran, nous les avons mises en couleur plus foncée pour que vous les voyiez plus clairement. Comme je le disais, ce sont les recommandations de la communauté.

Il y a deux pistes de travail en cours dans le groupe des recommandations qui sont mises en œuvre par la communauté, à savoir la coordination et les pistes qui sont individuelles de la communauté. Je vais vous parler du groupe de coordination de la communauté. Diapo suivante, merci.

Comme vous voyez, nous avons inclus un schéma sur la droite où vous voyez que le groupe de coordination communautaire de la piste de travail 2 ne s'occupe que de certaines des recommandations qui sont pertinentes. Ce groupe de coordination communautaire CCG a été créé afin de partager des informations, des progrès et des leçons apprises, ainsi que des meilleures pratiques. Le CCG ne s'occupe que des sujets qui peuvent être abordés de manière uniforme et commune, mais ils n'ont pas d'autorité de prise de décision. Nous avons demandé aux différents groupes qui partagent chacun leurs informations à travers une personne qui serait désignée à cet effet pour les représenter au sein de ce groupe et tous les groupes qui sont des comités consultatifs ou des organisations de soutien ont désigné un membre pour les représenter.

Ce groupe travaille de manière transparente. Vous pouvez consulter tous les enregistrements des réunions, les ordres du jour et également les documents ayant été créés par le groupe. À ce jour, le CCG a tenu 17 réunions avec une périodicité qui était d'une fois par mois auparavant.

Et entre les réunions, le groupe se réunit pour discuter des différents points d'intérêt au sein de leur communauté.

À ce jour, nous avons publié les résultats de la recommandation 1.1 dans un rapport et il y a également un rapport préliminaire des résultats de la recommandation 1.7 qui est en train d'être peaufiné. Les participants des groupes pertinents ont partagé le travail, ils se le sont divisé et ils ont partagé quelle était l'approche de leur groupe dans la recommandation 3.1 et à propos de cette recommandation. Ils ont également complété le travail pour informer l'organisation au sujet de l'élaboration d'une boîte à outils sur la diversité. Ils s'occupent actuellement de la recommandation 2.3.

Il y a également eu un annuaire des recommandations 1, 2 et 6 qui a été créé pour chaque groupe de représentants, organisations de soutien et comités consultatifs pour qu'ils puissent voir les informations de manière plus organisée. La plupart de ces recommandations s'appliquent à tous les groupes, mais comme vous le voyez, par exemple la recommandation 2 ne s'applique qu'aux participants de la communauté habilitée, au total cinq groupes.

L'état d'avancement de chacune des recommandations est déterminé ou est en cours d'être déterminé par chaque groupe communautaire soutenu par l'organisation ICANN. Nous avons des indicateurs des différentes étapes qui sont : complétée, en cours d'avancement, pas lancée, non applicable ou ne sera pas mise en œuvre. Ceci nous permet de faire un suivi exact du travail. Par exemple, pour une recommandation qui génère des procédures pour que les non-membres s'opposent à l'élection d'un membre inéligible, vous verrez

que la communauté a décidé que cette recommandation ne s'applique pas à ces travaux. Il est possible que le groupe ne fasse que désigner des membres au conseil de la GNSO, par exemple. Il y a des recommandations qui n'ont pas été abordées du tout pour l'instant, comme indiqué ici, et d'autres sont en cours. Et en vert, vous voyez les recommandations qui ont été complétées. Il y a, comme vous verrez dans la diapo suivante, des recommandations qui sont en cours.

Ici, vous voyez les recommandations que nous avons rapportées comme étant complétées, ce qui veut dire qu'on ne devrait plus avoir de travail à compléter de la part d'aucun des groupes à propos d'aucune recommandation. Ici, comme vous le voyez, il y a neuf recommandations qui ont été complétées et qui ont été mises en œuvre par la communauté. Elles ont toutes été marquées comme étant complétées dans ce dernier trimestre.

Le bleu était ma couleur préférée auparavant, mais dès que j'ai commencé à participer au groupe de mise en œuvre, le vert est devenu ma couleur préférée. Comme vous le voyez, les recommandations à propos de la responsabilité, la transparence, la participation et d'autres recommandations sont complétées dans le groupe de la recommandation 6. Nous avons également d'autres recommandations qui sont en cours.

À propos de la diversité, nous avons les recommandations 1.1, 1.2 et 1.7 qui sont en cours d'avancement et cela a été proposé par le groupe de coordination communautaire. Ils sont près de compléter leurs travaux.

Pour ce qui est des orientations de bonne foi, les recommandations 2.1, 2.2 et 2.3 sont en cours. Il y en a qui sont un peu plus avancées que d'autres, mais dès que tous les groupes auront conclu leur rédaction, ce sera informé comme étant complété. Suivant les informations, nous partageons les informations entre la communauté et l'organisation. Donc, pour ce qui est par exemple de la responsabilité, nous avons des recommandations qui sont partagées et qui sont en cours d'avancement. Le groupe de coordination partage les points de vue des différents groupes qui l'intègrent pour informer le travail de l'Org – c'est ce qu'ils ont fait dans nos réunions précédentes. Vous voyez qu'à propos de la responsabilité, on a au total 18 recommandations.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, mais on ne reçoit plus de son de Zoom.

ALICE JANSEN : Nous allons recéder la parole à Yvette qui va s'occuper de gérer les questions et réponses pour cette deuxième partie.

YVETTE GUIGNEAUX : Je ne vois pas de questions qui ont été envoyées à travers la fonction questions et réponses ni à travers le chat. Mais je veux être sûre de ne rien manquer. Si vous souhaitez envoyer vos questions par écrit ou lever la main, vous avez le choix. On vous laisse quelques instants. Je ne vois pas de mains levées non plus et rien qui n'apparaisse sur le chat. Je recède la parole à Giovanni Seppia pour ses mots de la fin.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci Yvette et merci à Alice et à Alp pour cette présentation formidable sur toutes les mises à jour. Merci également à tous les collègues de l'organisation ICANN qui travaillent tant pour faire avancer ces projets et pour s'assurer que toutes les recommandations soient mises en œuvre en temps voulu. Je tiens à remercier les interprètes ainsi que Sara, Yvette et tous les responsables des aspects logistiques pour cette séance.

Sur ce je vais la céder, céder la parole à Xavier Calvez pour les vraies remarques finales.

XAVIER CALVEZ :

Merci Giovanni et merci à tous pour le travail acharné que vous avez fait pour pouvoir avancer jusqu'ici. C'est une belle illustration de visibilité pour tous à propos de ce qu'est le modèle multipartite et comment il fonctionne. On a bien vu comment fonctionne la mise en œuvre et l'adoption des recommandations par le Conseil d'Administration, l'établissement de priorités par la communauté qui met dans l'ordre les recommandations qu'elle-même a formulées. C'est donc un travail collectif qui montre le succès de notre modèle, où on travaille de manière très intensive entre toutes les organisations, mais les résultats sont clairement visibles.

Quand vous voyez les rapports de mise en œuvre des recommandations ou que vous voyez qu'elles sont en cours d'être mises en œuvre, vous voyez comment on arrive à avancer et c'est une grande preuve de succès, de progrès, et nous sommes presque à la fin du processus, ce qui est toujours agréable. Alors, mes félicitations collectives à tous ceux

qui ont travaillé à cela. C'est le résultat d'un travail très dévoué par tout l'écosystème et ce succès devrait être fêté par tous. On voit clairement l'avantage de mettre en œuvre toutes ces recommandations qui peuvent être transformées en fonction permanente de nos opérations. Merci à tous.

GIOVANNI SEPPIA :

Merci encore une fois. Nous sommes disponibles, comme toujours, pour apporter les clarifications dont vous aurez besoin. Voilà tout de notre côté. Nous avons ajouté ici tous les liens pour pouvoir rester en contact avec nous, y compris notre adresse e-mail pour que vous puissiez communiquer.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]